

**COMMUNE DE TAVERA**  
**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Sylvestre Marcaggi  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 26 avril 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1) Madame Gilberte MATTEOLI veuve AGOSTINI, demeurant à TAVERA.  
Née à MARSEILLE le 21 mars 1937 ;

2) Madame Marie Noëlle AGOSTINI épouse ANGELERI demeurant à TAVERA.  
Née à AJACCIO le 6 décembre 1960 ;

3) Madame Christine AGOSTINI demeurant à AJACCIO.  
Née le 1er avril 1964 à AJACCIO ;

4) Monsieur Daniel AGOSTINI demeurant à TAVERA.  
Né le 26 octobre 1966 à AJACCIO ;

5) Monsieur Jean-Pierre AGOSTINI demeurant à AJACCIO.  
Né à TANANARIVE le 4 septembre 1959 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur savoir Monsieur Joseph AGOSTINI né le 17 octobre 1929 à GABES, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A TAVERA (Corse du Sud)

Une maison d'habitation, cadastrée section B lieudit VALDARELLO N°515 pour 04 a 75 ca à prendre dans 00 ha 28 a 50 ca (Bien Non Délimité) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Paul CUTTOLI